



S3C  
RHÔNE LOIRE

# ACCORD GIVORS

## Titre Restaurant

La CFDT obtient du plus pour les agents

Vos représentants CFDT sont investis depuis plusieurs mois sur votre site, au-delà des visites régulières et de la présence sur le terrain, vos militants s'efforcent d'améliorer votre quotidien tant sur les conditions de travail grâce à vos représentantes au CHSCT, mais également sur le pouvoir d'achat dans des négociations d'accords locaux et nationaux.

C'est pourquoi la CFDT est et restera force de propositions et s'efforcera d'être toujours au centre des négociations.



Le 14/08/2023

*Bonjour Madame la directrice d'établissement,*

*Je reviens vers vous suite à notre bilatérale du 10/08/2023, et notamment au sujet des Titres Restaurant.*

*Vous nous avez évoqué la possibilité d'un accord pour l'équipe distribution mixte de Givors avec 2 mois de TR supplémentaires après la réorganisation, afin de palier à la perte des TR lors de la nouvelle réorganisation.*

*Cependant après avoir effectué des recherches, la CFDT tient à vous faire une contre-proposition et vous sollicite pour l'obtention d'une prime de 300 euros en remplacement des 2 mois de TR.*

*En effet d'autres sites du territoire qui appartiennent au même territoires (DO) que votre établissement ont obtenu la prime pour laquelle nous vous sollicitons.*

*Dans l'attente d'une réponse favorable*

*Veuillez agréer Madame la directrice, mes sincères salutations.*

*Pour la CFDT*

*Jérémy Vuillon*

**VITAMINEZ LE  
DIALOGUE SOCIAL !**

